

La formation sur la gouvernance foncière doit être institutionnalisée et étendue: les parlementaires africains

Midrand, le 9 août 2014 – Les parlementaires africains sont engagés à améliorer la domestication et la mise en œuvre des cadres régionaux sur la gouvernance foncière, terre, et appellent le Parlement panafricain (PAP) et l'Initiative sur les politiques foncières (IPF) à institutionnaliser et à développer des activités de formation des parlementaires sur les questions de gouvernance foncière au niveau sous-régional et national.

Ce fut le point culminant de la Déclaration et les recommandations émises après une session inaugurale de formation, organisée par l'IPF en collaboration avec le Secrétariat et le Comité de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement du PAP, sur le thème «*La gouvernance foncière et les Parlements: mise au point sur les investissements fonciers à grande échelle.*»

L'objectif de la formation était de renforcer les capacités des parlementaires, et de mieux les équiper avec des connaissances relatives à la gestion foncière en général, et à la gouvernance responsable des investissements fonciers à grande échelle en particulier, guidée par les Principes directeurs relatif aux investissements fonciers à grande échelle en Afrique, qui ont été approuvés par les ministres de l'Union africaine chargés de l'agriculture en avril 2014.

La formation visait à orienter davantage les parlementaires à travers l'examen des points d'entrée pour la réponse des parlementaires aux défis entourant les investissements fonciers à grande échelle en Afrique, dans le cadre de leurs rôles parlementaires: la législation, la représentation et le contrôle.

Quarante-six membres du PAP représentant 26 pays africains ont participé à la formation. Ils servent au sein des divers comités du PAP, dont l'activité est liée à la gouvernance foncière, dans les domaines de:

l'économie rurale et l'agriculture, l'environnement et des ressources naturelles, la justice et des affaires juridiques, et l'égalité des sexes.

La formation a été un autre événement organisé par l'IPF et le PAP, qui a offert une importante plate-forme pour la mise en place d'un réseau de parlementaires qui s'intéressent à la politique foncière et les investissements fonciers à grande échelle, et qui sera vitale pour les futurs efforts de partager les meilleures pratiques et d'apprentissage pour améliorer le rôle des parlementaires dans l'élaboration, la mise en œuvre, et le suivi des politiques foncières en Afrique.

L'Initiative sur les politiques foncières est un programme conjoint du consortium tripartite constitué par la Commission de l'Union Africaine (CUA), La Banque Africaine de Développement (BAD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Son mandat est de faciliter la mise en œuvre de la Déclaration de l'Union africaine sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique.

Publié par:

La Section des communications extérieures et des relations avec les médias
Commission économique pour l'Afrique
BP 3001
Addis-Abeba (Éthiopie)

Tél.+251 11 551 5826

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org [1]

Source URL: <http://www.uneca.org/fr/media-centre/stories/la-formation-sur-la-gouvernance-fonciere-doit-etre-institutionnalisee-et>

Links:

[1] <http://www.uneca.org/fr/contact/ecainfo/uneca/org>